REPUBLIQUE FRANCAISE

40001 CREUSE CONFLUENCE

Numéro SIRET : 20006754400029

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOUSSAC

SERVICE PUBLIC LOCAL
RESEAU DE CHALEUR

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2017

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales		
p.	Modalités de vote du compte administratif		
	II. Présentation générale du compte administratif		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
p.	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	**Jointes**	**Sans objet**
	A - Eléments du bilan		
p.	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
p.	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
p.	A3.2 - Etalement des provisions		
p.	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A5.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		
p.	A5.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		
p.	A5.2.1 - Etats de ventilation des dép. et rec. des services d'assainiss. collec. et non collec. - Exploit.		
p.	A5.2.2 - Etats de ventilation des dép. et rec. des services d'assainiss. collec. et non collec. - Invest.		
p.	A6 - Etat des charges transférées		
p.	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
p.	A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		
p.	A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		
p.	A8.3 - Opérations liées aux cessions		
p.	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
p.	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
p.	A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		
p.	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
p.	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.7 - Etat des engagements reçus		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1.1 - Etat du personnel		
p.	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C4 -Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D - Arrêté et signatures		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ; (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° ..... du).

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)			
	Report en section d'investissement (001)			
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)			
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL CUMULE			

DETAIL DES RESTES A REALISER D'EXPLOITATION

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		

DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A 2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante					
	Total des dépenses de gestion courante					
66	**Charges financières**					
67	**Charges exceptionnelles**					
68	**Dotations aux provisions (1)**					
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés**					
022	**Dépenses imprévues**					
	Total des dépenses réelles d'exploitation					
023	*Virement à la section d'investissement (2)*					
042	*Opé. d'ordres de transfert entre sections (2)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)*					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL					

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1 (3)	

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses					
73	Impots et taxes					
74	Dotations, subventions de participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante					
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises sur provisions (1)**					
	Total des recettes réelles d'exploitation					
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)*					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL					

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1 (3)	

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : Affectation (6)				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses d'imprévues				
	Total des dépenses financières				
45...1	**Total des opé.pour compte de tiers (7)**				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)*				
041	*Opérations patrimoniales (2)*				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL				

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (3)	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : Affectation				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (7)**				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	*Virement de la section de fonctionnement (2)*				
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)*				
041	*Opérations patrimoniales (2)*				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (3)	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- Mandats émis

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
	Dépenses d'exploitation - Total			

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	*Prov. régl. et amort. dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations en cours			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)*			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- Titres émis

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en regie*			
73	Impots et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes d'exploitation - Total			

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	*Prov regl et amortissmnt derogatoires (reprises)*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)					
67	Charges exceptionnelles (c)					
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)					
022	Dépenses imprévues (f)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f					
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)*					
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)*					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)					

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(5) Dont 675 et 676 ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)					
78	Reprises sur provisions (d) (5)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d					
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)*					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)					

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(4) Dont 776
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total individualisé en opérations (4)				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées a des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45...1.	Opé. pour compte de tiers (5)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DEPENSES REELLES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	*Opérations d'ordre transfert entre sections (2)*				
041	*Opérations patrimoniales (3)*				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)				

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(4) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;
(5) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (Hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds et réserves				
165	Dépôts et cautionnements recus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées a des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...2.	Opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	*Virement de la section de fonctionnement*				
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)*				
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	*Opérations patrimoniales (3)*				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(4) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi-cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprés des établis de crédit (Total)														
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions (Total)														
168 Autres emprunts & dettes assimilées (Total)														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprés des établis de crédit (Total)											
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)											
167 Emprunts et dettes assorties de conditions (Total)											
168 Autres emprunts & dettes assimilées (Total)											
Total général											

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " Intérêts réglés à l'échéance " (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (3)
	Année	Profil						
TOTAL GENERAL								

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Taux (4)	Index (5)	Taux actuar. (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;
(6) taux annuel, tous frais compris ;
(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription contrat initial	Date de renégo-ciation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal	
						Contrat initial			Contrat renegocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type (3)	Index (4)	Taux act.	Type (3)	Index (4)	Taux act.		
Total													

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B		**I**
16	**Emprunts et dettes assimilées (A)**		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subventions d'investissement transférées au compte de résultat*		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b		**III**
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	F.C.T.V.A.		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)		
15	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*		
26	*Participations et créances rattachées*		
27	*Autres immobilisations financières*		
28	*Amortissement des immobilisations*		
29	*Prov. dépréciation immobilisations*		
39	*Prov. dépréciation des stocks et en-cours*		
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section de fonctionnement*		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponbles (IV)	
Solde (V = IV - II) (6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1

Service de distribution de l'eau
SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
014	Atténuations de produits	
	Total des dépenses réelles	
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1

Service de distribution de l'eau
SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions (2)	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1

Service d'assainissement collectif
SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
014	Atténuations de produits	
	Total des dépenses réelles	
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1

Service d'assainissement collectif
SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions (2)	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1

Service d'assainissement non collectif
SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
014	Atténuations de produits	
	Total des dépenses réelles	
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1

Service d'assainissement non collectif
SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions (2)	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2

Service de distribution de l'eau
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Particip. et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2

Service de distribution de l'eau
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2

Service d'assainissement collectif
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Article (1)	**Libellé (1)**	**Montant**
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Particip. et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2

Service d'assainissement collectif
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2

Service d'assainissement non collectif
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Particip. et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2

Service d'assainissement non collectif
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		
Article (1)	**Libellé (1)**	**Montant**
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération :

		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
			Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à Annuler	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (arcticle R.2313-3 du CGCT) - ENTREE	A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Sans modalité				
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (arcticle R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sorties	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée d'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptable des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services **Directeur général adjoint des services** **Directeur général des services techniques** **Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53**							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, " emplois spécifiques " régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissementen matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser) .
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le foncdement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXE	IV
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

BUDGET PRINCIPAL : 1 - RESEAU DE CHALEUR

SECTIONS	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

PRESENTATION CONSOLIDEE : PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTIONS	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 58

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : 16/03/2017

Présenté par DANIEL MALLERET,
A Viersat le 28/03/2018
DANIEL MALLERET,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A Viersat, le 28/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par DANIEL MALLERET, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 03/04/2018 et de la publication le 03/04/2018

A Boussac, le 03/04/2018